DÉBAT ORGANISÉE PAR MÉD'OCÉAN

Vieux, donc malade?

La vieillesse est-elle une maladie? La question fera l'objet d'un débat public, vendredi prochain.

Une maladie, la vieillesse? «Si c'est le cas, il faut la souhaiter joyeusement à tout le monde!», lance d'emblée le Dr Pierre Cat-

Le gériatre et gérontologue interviendra vendredi à Saint-Denis dans un débat sur ce thème, organisé par l'association Méd'Océan.

Il y expliquera qu'il y a deux façons d'envisager la vieillesse : une approche négative, que symbolise la formule de de Gaulle (tirée de Chateaubriand): « la vieillesse est un naufrage»; et l'approche positive - « et réaliste », insiste le spécialiste -, dans laquelle « vieillir ce n'est pas approcher la mort, mais la reculer à chaque instant ».

Une chose est sûre, au fil des âges, les limites de la vieillesse ont été singulièrement repoussées. En France, l'espérance de vie à la naissance, qui était d'une trentaine d'années au dixhuitième siècle et de 46 ans en 1900, a aujourd'hui atteint 86 ans (pour les femmes) - au quatrième rang mondial derrière Hong-Kong (86,9 ans), le Japon et l'Espagne.

Profiter de la vie

A La Réunion, la durée de vie moyenne est passée de 50 ans en 1950 à 83 ans (pour les femmes) aujourd'hui. Soit «une des évolutions les plus rapides au monde dans un groupe humain », souligne le gériatre.

D'une manière générale, « en soixante ans, on a gagné quinze ans de vieillissement physique : quelqu'un qui a 75 ans aujourd'hui a l'aspect d'une personne de 60 ans au siècle dernier ». Et si au Moyen-Âge on se sentait décati à 30 ou 40 ans, de nos jours « dans la population générale, plus personne ne se considère comme vieux avant 75 ans », observe le Dr Catteau, en pointant des exemples, de plus en plus nombreux, de «grands vieux» toujours actifs,



« Vieillir ce n'est pas approcher la mort, mais la reculer à chaque instant ». (Photo Emmanuel Grondin)

PLAN

dans les domaines des arts, du sport, de la politique...

Certes, pour des raisons liées au patrimoine génétique, tout le monde n'est pas égal devant la vieillesse. Mais entrent aussi en compte des facteurs collectifs (hygiène, solidarité socio-économique, sécurité individuelle et sociale) et des facteurs individuels : « savoir résister au stress et profiter de la vie sans excès; être capable de bonheur et de projets », résume le spécialiste.

Il reste que le vieillissement de la population - en 2060, un Européen sur trois aura plus de 60 ans – n'est pas sans poser de sérieux défis à la société. Même si « 90 % des plus de 60 ans vivent dans une totale économie », l'accumulation des dettes publiques et l'accélération des dépenses de santé font que « si nous ne changeons pas, à partir de 2030 nous ne serons plus capables d'assumer le coût de la

Un véritable «papy krach» se prépare, selon l'expression de Bernard Spitz, président de la fédération française des sociétés d'assurances.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de loi d'orientation et de programmation « pour l'adaptation de la société au vieillissement », qui doit être validé le mois prochain en Conseil des ministres.

Il prévoit notamment un relèvement et une refonte de l'allocation personnalisée d'autonomie, la création de «résidences

d'autonomie », intermédiaires entre la maison de retraite et le domicile, ou encore un plan d'adaptation des logements.

A La Réunion, une « priorité » reste toutefois de se pencher sur le sort des ces « 4 000 à 5 000 personnes qui n'ont même pas le minimum vieillesse » et doivent vivre parfois avec « moins de 300 euros par mois », indique le Dr Catteau.

Hervé SCHULZ

DÉBAT VENDREDI À SAINT-DENIS. À l'initiative de

l'association Méd'Océan, présidée par le Dr Philippe de Chazournes, un débat ouvert à tous, patients et professionnels, aura lieu vendredi 7 mars, de 19 h à 20 h 15, à la salle polyvalente de la mairie de Saint-Denis, sur le thème : «Vieux donc malade! Vraiment?». Ce « moment d'échanges » abordera les questions des prescriptions abusives, de la solitude de la personne âgée, de son « parcours de vie », etc. Comme les précédentes « méd'océanes » (la dernière en date, en septembre 2013, était consacrée aux effets indésirables des soins), il sera placé sous le triple signe de la « transparence », de l'«indépendance » et d'un « argumentaire » solide, indique le Dr de Chazournes.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Le conflit continue

La grève qu'observent certains personnels du CHU se poursuit. Une rencontre avec le directeur général est prévue ce matin.

Onze grévistes hier sur le site échanges téléphoniques avec la « 1,67 % de grévistes»: les chiffres fournis par la direction du CHU (centre hospitalier universitaire) suggèrent que le mouvement entamé lundi, à l'appel de la CFDT et de la CGTR reste faiblement suivi.

Mais « dans un hôpital, il est très difficile de faire grève, sachant que la direction peut procéder à des assignations », relativise Eddie Dijoux, délégué CGTR au CHU-Sud. « Il y a 90 % de grévistes au service informatique; pour nous, c'est ça qui compte », déclare son homologue de la CFDT, Expédit Lock-Fat.

Les deux responsables syndicaux indiquent aussi qu'une pétition réclamant la « prise en compte de la souffrance au travail » a récolté hier « plus de 500 signatures»: « Le signe qu'on a réussi à mobiliser », soulignent-ils.

Hier, ils n'ont eu que des

nord ; 38 dans le Sud ; soit au direction. Pour cette dernière, il directeur de la DSIO (direction du système d'information et de l'organisation), dont les syndicats critiquent le management.

«Pas question de céder à une forme de chantage », affirme M. Calenge, en rappelant son engagement de présenter, dans les six semaines, un nouvel organigramme de la DSIO, avec des « référents de site » désignés « avant la fin de la semaine prochaine ».

De même, la direction conteste qu'il y ait eu deux versions (l'une pour elle, l'autre pour les représentants du personnel) de l'audit réalisé en juin dernier par un consultant extérieur, comme l'affirment les syndi-

Une réunion du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) est prévue demain matin. Mais « cela n'a pas de lien direct avec les



Le mouvement a débuté lundi. (Photo Yann Huet)

négociations », objectent les syndicats, qui réclament la mise en place d'un plan de prévention des risques psychosociaux.

Selon M. Lock-Fat, la souffrance au travail qui touche la DSIO se retrouve dans d'autres services de l'établissement.

Des questions que les représentants du personnel aborderont dans une réunion ce matin avec le directeur général du CHU, David Gruson, qui a finalement accepté de se déplacer à Saint-Pierre.

En bref

Calendrier scolaire

La Région rend son verdict

La Région a rendu son verdict sur le calendrier scolaire en prenant note à l'unanimité des présents du calendrier proposé par le recteur. La commission permanente a, cependant, assorti son approbation de recommandations: maintien des examens aux dates de métropole, reprise des cours à la mi-février avec une période de révision pour se réapproprier les acquis. La collectivité souhaite poursuivre la réflexion sous une forme à définir avec l'Académie.

Madoi

Ateliers vacances sur le manga chinois

A l'occasion des vacances scolaires, le Madoi propose des Ateliers vacances pour les enfants de 8 à 12 ans, du lundi 10 au vendredi 14 mars. Organisés en matinée, entre 9h et 12h, au tarif unique de 5 euros, ces rendez-vous pédagogiques et ludiques offrent la possibilité de réaliser un Manhua, manga chinois, sous forme de parchemin, ainsi qu'une fresque à la craie sur

des supports en contre-plaqué. En plus de l'activité, les enfants bénéficient avec leur ticket d'entrée d'un goûter et d'une entrée gratuite pour le musée. Réservation obligatoire au 0262 91 24 30.

■ Théâtre Talipot

Didier Robert réagit

Suite à l'article du Quotidien de La Réunion du 25 février faisant état de la liquidation du Théâtre Talipot, en raison principalement des difficultés financières de l'association, Didier Robert a réagi par une lettre adressée à Catherine Gaud. La présidente de Talipot et conseillère régionale de l'opposition mettait en cause la politique culturelle du conseil régional depuis que Didier Robert en assure la présidence. Ce dernier lui rétorque que dans un «souci d'équilibre» la collectivité a choisi de diversifier ses aides sur diverses disciplines (danse, musique, théâtre, littérature) et sur l'ensemble du territoire. Didier Robert relève par ailleurs avoir alerté la compagnie sur sa situation financière en 2011 et proposé une clôture en l'état de son dossier en 2012. Placée en redressement judiciaire, la compagnie a été liquidée avec plus de 100 000€ de dettes.

Saint-Denis

Enquête sur l'accueil en mairie



Une enquête de satisfaction sur l'accueil à la mairie de Saint-Denis a été réalisée du 30 septembre au 4 octobre par un organisme indépendant, auprès d'un échantillon de 508 personnes représentatif de la fréquentation des quatre services cibles (accueil principal, état-civil, urbanisme, logement). En résumé de cette enquête disponible sur le site de ville http://www. saintdenis. re: 95 % des usagers se déclarent satisfaits de la qualité d'accueil globale au sein des deux sites de l'Hôtel de ville ; 93 % estiment satisfaisantes la courtoisie et la disponibilité des agents ; 91 % la clarté et la précision des informations délivrées et 57% le temps d'attente.

Enfin, les aménagements (modernisation de la gestion des files d'attente du service de l'état civil et réaménagement de l'accueil principal) entrepris fin 2012 et depuis le début d'année 2013 ont été remarqués (seuls 2% ne se prononcent pas).

Bras-Panon

27 cases neuves à Bellevue



Le village de Bellevue dans les Hauts de Bras-Panon se structure avec la livraison depuis la semaine dernière de nouveaux logements. L'opération Notre-Dame du Rosaire répond à la demande sur le secteur et propose une offre de logements variée. Le groupe d'habitations comprend 27 LLTS en petits collectifs (2 bâtiments à R + 2), 10 LLTS individuels en bande de type «maison de ville » et 3 logements groupés en accession à la propriété. L'opération – entièrement équipée en eau chaude solaire respecte à 100% la réglementation «handicapée». Le lotissement doit son nom à l'oratoire attenant sur le foncier affecté au projet. Une valorisation paysagère complète est prévue à terme.